

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	5

Séance du 7 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le sept mars à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Michel GONNET, Philippe SIONNET, Elodie LEFEBVRE

Excusé : Stéphane FERRIER

Secrétaire de séance : Michel GONNET

Date de la convocation
21 février 2024

Date d'affichage
21 février 2024

Objet de la Délibération

SUBVENTIONS 2024
ALLOUEES PAR LE SIVOM

N°7.2024

*

Monsieur Le Président présente aux membres du conseil les différentes demandes de subventions réceptionnées pour l'année 2024 de la part des associations.

Il rappelle les subventions précédemment allouées et propose, au vu des dossiers déposés, d'allouer les subventions figurants sur le tableau annexé à la présente délibération pour un montant total de 8 500,00 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil :

-Approuvent le tableau annexé à la présente délibération

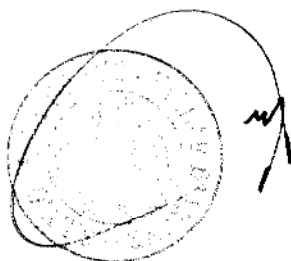
-Disent que les sommes correspondantes seront inscrites au budget du SIVOM à l'article 65748.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



Nombre de voix pour : 5
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20240307-7_2024-DE
Reçu le 21/03/2024

SUBVENTIONS 2024

OBJET	POUR MÉMOIRE BUDGET N-1	DEMANDE DE L'ASSOCIATION	PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT	CHOIX DU CONSEIL SYNDICAL
Amicale des sapeurs pompiers	800,00 €	1 300,00 €	500,00 €	500,00 €
Club de montagne et d'escalade de la Meije	1 600,00 €	1 800,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Club des sports	4 800,00 €	4 500,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Dénivelé positif	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Derby de la meije (2023 breby de la meije)	2 400,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Meidjo télémark	500,00 €	Pas de demande	0,00 €	0,00 €
Rencontres de la Haute Romanche	1 500,00 €	Pas de montant	0,00 €	0,00 €
Sou des écoles	300,00 €	Dossier incomplet	0,00 €	0,00 €
SSIAD Oisans ADMR	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
TOTAL	12 900,00 €	11 600,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €

AR Prefecture005-240500264-20240307-7_2024-DE
Reçu le 21/03/2024